

L'année écoulée a été une année d'intensification, de consolidation et de développement des actions engagées par notre association depuis sa création. Cela a été possible grâce aux efforts de tous, adhérents de AMG et sympathisants donateurs, bénévoles investis dans les collectifs, citoyens accueillant à leur domicile, maires, conseillers municipaux et CCAS, le Grésivaudan, associations amies et partenaires.

Ce développement est la suite de la résolution proposée à l'assemblée générale du 16 mai 2017 et votée à l'unanimité, résolution qui nous a donné mandat de poursuivre et intensifier notre action auprès des communes et de chercher à mieux répondre aux situations d'urgence.

Actuellement une vingtaine de migrants sont accueillis avec une certaine pérennité et une trentaine bénéficient d'un accueil discontinu ou d'un accompagnement sous diverses formes. C'est évidemment peu au regard des besoins mais ces moments de répit pour les migrants accueillis sont précieux pour ceux qui en bénéficient et ils peuvent donner un peu d'espoir.

Les adhérents et les sympathisants que nous connaissons reçoivent régulièrement nos lettres d'information ont déjà connaissance de la plupart des actions présentées ci-après. Selon notre estimation 35 à 40 bénévoles mènent ces actions, notamment au sein des collectifs constitués autour des migrants accueillis, et sans leur implication AMG ne pourrait exercer sa mission.

Aujourd'hui se pose la question des moyens humains nécessaires pour faire plus.

Des informations sur nos actions et la vie de l'association sont consultables sur le site internet de l'association [migrants-gresivaudan.fr](http://migrants-gresivaudan.fr)

#### ❖ Accueil par AMG avec le concours des communes

##### ▪ Crolles

C'est à Crolles qu'a été constitué le premier collectif d'AMG. L'ensemble de la famille roumaine, toujours logée dans un appartement appartenant à la mairie, va bien, a acquis de l'autonomie, mais a toujours besoin des bénévoles du collectif constitué il y a deux ans ; ceux-ci sont maintenant moins nombreux, mais ils sont relayés progressivement par des professionnels pour mieux gérer les problèmes administratifs, en vue d'un relogement dans le parc social sur Crolles.

##### ▪ Montbonnot

Depuis juillet 2017 une famille géorgienne est installée dans l'appartement (école du Bourg) mis gratuitement par la commune de Montbonnot à disposition de notre association qui est support de cette opération et « partenaire » de la mairie. Avec l'aide du collectif créé dès juin 2017, le défi du renouvellement de l'autorisation de séjour a été relevé. Le contrat de travail de la mère de famille leur permet une part d'autonomie satisfaisante.

##### ▪ Biviers

En réponse à la demande de l'Etat en 2015, la municipalité de Biviers avait proposé à la Préfecture un hébergement pour des migrants fuyant les zones de conflits. Le jeune couple syrien et leur petite fille de trois ans qui y sont hébergés bénéficient maintenant du statut de réfugiés leur donnant droit à une carte de résident valable dix ans, renouvelable ; cela leur permet d'espérer un avenir plus serein. Leur insertion professionnelle est en cours.

Des binômes associant membres du conseil d'administration et membres du bureau ont été constitués afin de relancer les démarches auprès des maires. Ces démarches ont porté leurs fruits puisque depuis début 2018 deux nouveaux projets sont en cours et un troisième est en préparation.

▪ La Tronche

Début 2018 la mairie de La Tronche a mis à disposition d'AMG un appartement de 120 m<sup>2</sup>.

AMG a contacté différentes associations, et en accord avec l'APARDAP et l'ADA, a décidé d'accueillir dans ce logement trois jeunes femmes, africaines, dont l'une est maman d'une petite fille de cinq ans. Durant le mois de janvier AMG a mis en place un collectif.

▪ Saint Ismier

Un appartement T4 a été mis gratuitement à la disposition de notre association par la mairie de Saint-Ismier afin d'accueillir des migrants demandeurs d'asile ou ayant obtenu le statut de réfugié. Depuis le 9 février l'appartement est occupé par une famille de demandeurs d'asile angolais (père, mère, un petit garçon, et un bébé à venir dans les prochains mois). Un collectif est en place.

▪ Bernin

Les relations établies avec le CCAS de la mairie de Bernin depuis un an ont abouti à la proposition par la mairie d'un petit appartement qui permettra d'accueillir un couple avec un ou deux enfants.

❖ **Mise à disposition d'hébergements par des particuliers**

Les recherches de logements s'effectuent également auprès des citoyens, et un habitant de Saint Nazaire les Eymes a mis à notre disposition le deuxième étage de sa maison.

Y sont accueillis actuellement deux jeunes adultes.

❖ **Accueil familial**

Lors de notre assemblée générale du 16 mai 2017 nous avons évoqué la diffusion des demandes d'accueil diverses, toujours urgentes, dans notre réseau aux fins d'accueil chez des particuliers avec constitution de groupes d'accueillants. Quelques jours après cette assemblée AMG avait fait appel à vous pour l'hébergement de trois jeunes mineurs accueillis à Bernin et suivis par le Secours Catholique.

Les réponses à ces appels ont été la base de l'organisation d'une structure d'accueil tournant chez les particuliers ; à ce jour un premier groupe composé de six familles a été constitué ainsi que des relais accueillant depuis octobre 2017 des jeunes mineurs suivis par le Secours Catholique.

En appui à ces accueillants AMG est intervenue auprès de la mairie de Bernin qui a mis en place un portage de repas.

Les jeunes accueillis ont été récemment relogés de façon plus stable, et les familles poursuivent leur engagement en accueillant de façon ponctuelle à la demande du Secours Catholique des personnes sans hébergement.

❖ **Actions de AMG - Collectif de Meylan**

Le collectif de Meylan, qui a rejoint AMG au printemps 2017, avait pris la décision après l'évacuation du camp Valmy en décembre 2016 d'accompagner des familles avec enfants, logées dans des hôtels par la mairie de Grenoble et dans des CADA, PHU ADATE proches. A ce jour le Collectif agit auprès de neuf familles ; l'accompagnement concerne l'administratif, la santé, la scolarité, l'apprentissage du français pour les adultes (le Collectif AMG de Meylan a mis en place des cours hebdomadaires, dispensés par des bénévoles qui ont suivi une formation adaptée). Des particuliers participent pendant les week-ends à l'accueil de jeunes mineurs isolés.

### ❖ Aides et actions diverses

- AMG a apporté son aide financière à des migrants soutenus par d'autres associations (famille syrienne à Tencin, jeune femme congolaise et sa fille logées à Grenoble, famille soutenue par l'association Un Toit sur un Plateau ...). L'association contribue ainsi au paiement de titres de transport, loyers, assurances, renouvellement de cartes de séjour, passeports ...
- AMG est à l'initiative d'un projet sur Pontcharra en liaison avec le Secours Catholique et le bailleur social SDH qui met à disposition un T4 avec loyer gratuit. Un toit pour Tous a repris le lancement et la gestion de ce projet.

### ❖ Echanges et rencontres

- Les organisateurs de deux festivals ayant eu lieu au quatrième trimestre 2017 dans le Grésivaudan ont associé AMG à leur déroulement : d'une part Migrant'Scène, festival de la Cimade, et d'autre part le Festival des solidarités du Collectif ASI Grésivaudan.
- Des étudiants en 2ème année de licence de géographie à l'Institut de Géographie Alpine se sont rapprochés de AMG pour enrichir leur travail de recherche sur les mobilisations citoyennes dans l'accueil des migrants. Des élèves de 1ère du Lycée Marie Reynoard de Villard-Bonnot ont rencontré AMG dans le cadre d'un travail TPE (travail personnalisé encadré) sur le thème des migrants dans l'agglomération grenobloise.

### ❖ Perspectives et actions à venir

Parmi les éléments positifs que l'on peut retenir de l'année écoulée qui nous aideront dans la poursuite des actions sont à noter plus particulièrement l'implication des bénévoles, que ce soit dans les collectifs ou directement dans l'accueil, l'écoute positive des élus, la générosité des donateurs.

La variété des statuts des migrants susceptibles de recevoir notre aide génère des coûts différents (montant de l'aide, durée de l'accueil) et rend quelque peu aléatoire la définition d'un budget prévisionnel.

En outre cette variété nous a fait prendre conscience de l'incidence que peut avoir le cadre législatif et réglementaire sur nos actions. Nous restons donc vigilants sur la fin de la trêve hivernale, sur les conditions de l'accueil des mineurs non accompagnés, sur le projet de loi asile et immigration ... et pour cela continuerons à profiter de l'éclairage que nous apportent les associations plus au fait que nous dans ces domaines.

Nous disposons maintenant d'une stratégie, évolutive bien sûr et nos actions vont être poursuivies. Mais une attention particulière doit être portée à la limite que nous allons peut-être rencontrer en moyens humains et financiers. Nous devons préserver nos forces et ne pas les disperser pour assurer la continuité de nos actions auprès des personnes qui en ont besoin.

Michel DEPIERRE  
Président